

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
27 JUIL. 2017	27 JUIL. 2017	FOH17P0114
1. Intitulé du projet		
CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE LUDO-SPORTIF A SAINT LOUIS		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	SCI SPORT ET LUDIQUE	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	MONSIEUR GILLES BERNARD, MAITRE D'OUVRAGE	
RGS / SIRET	8 2 7 6 7 4 3 7 5 0 0 0 1 5	Forme juridique SCI
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
41. aire de stationnement ouverte au public de plus de 50 unités	le projet consiste en la construction d'un complexe ludo-sportif : - deux bâtiments d'une surface de plancher de 9510 m ² / inférieur au seuil - une aire de stationnement de 170 places / supérieur au seuil de la rubrique 41 - une surface de terrain de 19806 m ² / inférieur au seuil de la rubrique 39	
4. Caractéristiques générales du projet		
<i>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</i>		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
Création d'un complexe ludo-sportif comprenant deux bâtiments distincts : un bâtiment loisirs et un bâtiments sports. Un mini golf sera réalisé entre les deux bâtiments et une zone de stationnement automobile sera implantée en lien avec la rue de Mulhouse.		
Le bâtiment loisirs comprendra les activités suivantes : un restaurant comportant une surface de plancher de 322 m ² , un bowling de 1557 m ² , une aire de jeux enfants de 886 m ² , un lasergame au sous-sol de 965 m ² , des bureaux et salles de séminaires à l'étage de 261 m ² .		
Le bâtiment sports comprendra les activités suivantes : un hall comprenant 4 terrains de futsal, un autre hall comprenant 4 terrains de badminton et 3 terrains de padel, un accueil, une salle événementielle, des vestiaires et sanitaires d'une surface de plancher de 4307 m ² , un sous-sol comprenant 3 terrains de squash de 501 m ² , un étage comprenant 4 salles de danse-fitness de 734 m ² .		

4.2 Objectifs du projet

1- Renforcer et diversifier l'offre d'activités ludiques et sportives de la région des 3 frontières.

Le projet veillera à garder une dimension à échelle humaine. Le projet s'adresse en priorité à une clientèle du secteur ou de proximité qui pourra y accéder facilement au terme d'un court trajet en voiture ou par les modes doux (bus, vélos).

2- Assurer une intégration architecturale discrète et respectueuse de l'environnement:

Par son accessibilité aisée et sa localisation en lien direct avec la rue de Mulhouse évitant toute nuisance éventuelle aux riverains, l'emplacement retenu est parfaitement adapté à ce type de projet.

Prenant place sur un terrain agricole au sein d'une zone d'activités commerciales, il présente l'intérêt de requalifier ce site en entrée de ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux :

Préparation des plateformes (déblais/remblais) devant recevoir les bâtiments

Mise en place des fondations

Installation des réseaux enterrés

Montage des charpentes

Couverture, étanchéité et bardage

Serrurerie

Dallage

Aménagement intérieur

Enrobé des voies de circulation

Pendant la phase travaux, l'accent sera mis sur la gestion du chantier et l'information des riverains afin de minimiser les nuisances pendant cette période.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le soin qui sera porté au volet architectural et paysager sera de nature à requalifier le site, qui offrira désormais une perspective de qualité en entrée de ville. A cet effet, des mesures particulières seront mises en oeuvre tout en privilégiant une architecture sobre mais élégante : hauteur des volumes limitée, bardages de teinte bronze, aménagement d'espaces verts et plantation d'arbres, etc...

La desserte du site par les transports en commun, voies cyclables et trottoirs permettra de favoriser les déplacements doux pour les zones habitables à proximité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale, devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'une surface	19806 m2
Surface de plancher à construire	9510 m2
Places de stationnement à l'issue du projet	170 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Mulhouse 68300 Saint Louis
Section BY
Parcelles 9 et 10

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 32' 41" 82 Lat. 47 ° 36' 10" 22

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont situées au Sud-Ouest du terrain (Sablière Hardt Stocketen à Saint Louis) et au Nord (Petite Camargue Alsacienne)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPBE est arrêté dans le Haut-Rhin le 06 novembre 2015 Le complexe ludo-sportif n'est pas considéré comme un bâtiment sensible (habitations, enseignement, santé, soins, action sociale) le projet n'est donc pas impacté par le plan de prévention du bruit dans l'environnement
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche est située au Nord-Est du terrain, de l'autre côté de la rue de Mulhouse

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune compte 3 captages situés dans la forêt à Neuweg. Les périmètres de protection des captages les plus proches sont suffisamment éloignés.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé au Nord-Est du terrain, de l'autre côté de la rue de Mulhouse (Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sous-sols réalisés dans le cadre du projet n'impacteront pas la nappe phréatique
Ressources Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain présente des différences d'altimétrie. Dans le cadre des terrassements, les déblais seront réutilisés sur site et le projet nécessitera des remblais supplémentaires.
Milieu naturel Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est bordé par un corridor biologique à créer de la petite Camargue alsacienne vers Hésingue. Une bande végétale de 10 mètres sera conservée au Nord-Ouest entre le terrain et le ruisseau le Liesbach
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé au Nord-Est du terrain, de l'autre côté de la rue de Mulhouse (Secteur Alluvial Rhin-Ried-Bruch, Haut-Rhin)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dernière dent creuse entre un alignement bâti composé de bâtiments d'activités commerciales et artisanales
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRT sur la commune
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de PPRN sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par le projet est lié aux usagers du complexe qui accéderont au site en voiture ou par les modes doux (vélos, ligne de bus au droit du terrain) Le réaménagement de l'accès existant sur la rue de Mulhouse sera effectué dans le cadre du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bruit engendré sera essentiellement lié aux véhicules des usagers du site. L'activité respectera les normes acoustiques applicables, les émergences de 3dbA de nuit et 5 dbA de jour vis à vis du bruit ambiant seront respectés. La proximité de l'aéroport Bâle-Mulhouse, de la voie ferrée et de l'autoroute A35 sont des sources de bruit immédiates.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking sera éclairé jusqu'à la fermeture de l'établissement vers 1h30 en semaine et plus tard le week end. Il sera équipé de candélabres avec des lampes basse tension ou à leds.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seuls rejets sont les gaz brûlés liés au mode de chauffage. Ils seront négligeables dans le cadre du bon fonctionnement de l'installation. La maintenance des équipements permet de garantir un bon fonctionnement des installations.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales du projet seront traitées sur site et infiltrées dans le sol après passage par des séparateurs d'hydrocarbures
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront envoyées vers la station d'épuration communale en transitant par le réseau unitaire communal.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le complexe aura des contrats avec des sociétés spécialisées pour l'enlèvement de ses déchets d'activités qui n'auront pas d'aspect dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le dent creuse était exploitée en terrain agricole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Possibilité de clientèle d'origine Allemandes et Suisses. Les frontières de ces deux pays sont à moins de 10 kilomètres du site.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le nouvel aménagement vise à respecter au mieux la topographie du terrain. Dans le choix du niveau d'implantation de la plateforme, le projet cherchera à optimiser les déblais et remblais par rapport à la voie de desserte, la rue de Mulhouse.

Le projet se développera au sein d'une zone d'activités accueillant peu d'habitations. Le site en lui-même n'est pas en continuité directe avec les zones d'habitat. Il est bordé par la voie ferrée et des locaux d'activités. Le futur complexe ne sera par conséquent pas source de nuisances particulières auprès des riverains.

Les déchets générés par le complexe susceptibles d'être recyclés (cartons, plastiques, verres, papier, ...) feront l'objet d'un tri et d'un traitement au travers de filières spécialisées. Ils seront stockés de telle sorte à ne pas être visibles depuis les espaces extérieurs (voirie, parking, voisinage).

Le parc de stationnement proposera un nombre de places suffisant pour répondre à la demande de la clientèle sans pour autant développer une nappe de parking trop importante. De plus le parking sera agrémenté d'espaces verts entre chaque rangées de stationnements et plantés d'arbres à hautes tiges, limitant ainsi le phénomène d'imperméabilisation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la construction d'un complexe ludo-sportif composé de deux bâtiments, d'un minigolf extérieur et d'un parking. Le projet viendra modifier le site mais participera à améliorer la situation en donnant une part importante aux espaces verts avec la création de zones plantées et paysagers. Le programme du projet et son traitement architectural s'inscrivent dans la continuité des bâtiments d'activités voisins. L'impact de ce projet est donc relativement restreint pour l'environnement ou les tiers.

Nous estimons que les impacts du projet ne nécessitent pas la réalisation d'une étude d'impact et qu'une dispense peut donc être délivrée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice architecturale du permis de construire Axonométries et image d'insertion du projet Plan des espaces plantés projetés

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAINT LOUIS

le, 27 JUILLET 2017

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a small flourish.

